

1. Accueil et introduction

La réunion est présidée par M. Eisenbach (FETBB), qui souhaite la bienvenue aux participants et annonce qu'il préside aujourd'hui le DSSC pour la dernière fois. Il sera remplacé par M. Jörn Erik Nielsen.

M. Campogrande (FIEC) excuse M. Gascón y Marín, remplacé par M. Pelegrin.

Le président présente l'ordre du jour et celui-ci est adopté.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du 26.10.2007

M. Clavreul (FETBB) demande une modification linguistique de la version française. Point 7 – REACH, deuxième paragraphe: «... Dans le secteur de la construction, les produits chimiques causeraient moins d'accidents **que d'effets néfastes** pour la santé des travailleurs...» doit remplacer «**que d'effets graves**».

Le compte rendu est adopté avec cette modification.

3. La nouvelle stratégie de la Commission pour la santé et la sécurité 2007 – 2012 – perspectives pour le secteur de la construction

(Des transparents sont joints au compte rendu.)

M. Gehring (FETBB) présente M. Alick Morris (Commission européenne, F4: santé, sécurité et hygiène au travail), qui expose la nouvelle stratégie de la Commission pour la santé et la sécurité 2007 – 2012.

Le président remercie M. Morris et note que le programme de la stratégie est très ambitieux et que les partenaires sociaux dans le secteur de la construction et la Commission européenne coopèrent bien. En réponse aux questions des partenaires sociaux, M. Morris annonce que les commentaires sur la résolution du Parlement européen et les remarques du Conseil seront pris en considération. Les partenaires sociaux participeront à la mise en œuvre concrète; le suivi sera assuré par le comité consultatif.

4. ICPCI: demande d'un système d'information sur les produits chimiques

M. Eisenbach présente des informations supplémentaires concernant la mise en œuvre du projet. Le seul document manquant est une lettre d'intention de la FIEC. Les partenaires doivent impérativement adopter une approche commune pour les discussions avec l'industrie chimique, dont les représentants confirment qu'ils sont disposés à participer au projet.

M. Eisenbach présente également une liste complète des organisations qui représentent les fabricants de produits chimiques concernés.

La nouveauté de REACH est que les producteurs sont tenus responsables de la fourniture d'informations concernant le degré d'exposition aux produits chimiques. L'agence d'Helsinki assure le suivi de ces données, mais la mise en œuvre pratique des règles est absente. Chacun est tout aussi désorienté qu'avant, voire davantage.

M. Pelegrin (FIEC) indique que la FIEC a examiné ce projet et reste préoccupée, notamment en ce qui concerne:

1. le calendrier du projet: étant donné que plusieurs éléments doivent encore être mis en œuvre conformément aux prescriptions de REACH (par exemple la nouvelle fiche de données de sécurité), il serait plus judicieux de reporter la demande de subvention;
2. le fait que plusieurs parties prenantes importantes (l'agence européenne des produits chimiques, l'OSHA, les représentants des fabricants de produits chimiques...) n'aient pas encore confirmé leur participation à la première phase du projet;
3. le fait que le financement, en particulier des phases 2 et 3, ne soit pas encore défini.

Dès lors, la prudence s'impose. Toutefois, vu les informations fournies par M. Eisenbach au sujet de la participation des fabricants de produits chimiques, la FIEC est prête à signer une lettre d'intention.

Mme Brenda O'Brien (OSHA) ajoute que l'agence de Bilbao a encore des réunions avec le directeur de l'agence d'Helsinki. Une note sera rédigée et elle espère que les deux agences élaboreront de nouvelles méthodes de collaboration.

5. Transposition de la convention «Bilbao» 2004 de la FIEC et de la FETBB

Les participants conviennent que les secrétariats continueront à rassembler des informations en vue de préparer les discussions à venir et d'élaborer des recommandations qui aideront les organisations nationales des partenaires sociaux à concevoir leurs stratégies de prévention.

6. Poussière de silice

La FETBB renvoie à la position émise lors de la dernière réunion et demande à la FIEC si une approche commune est possible concernant la modification éventuelle de la directive sur les carcinogènes, en vue d'inclure la poussière de silice dans son champ d'application.

M. Spannow (FETBB) souligne que des documents de l'agence de Bilbao indiquent clairement les risques que présente cette dernière.

M. Pelegrin (FIEC) répond que cette question a été examinée et que des doutes subsistent quant à la toxicité de la poussière de silice. Au niveau national, les États membres ont déjà mis en place des échelles comportant différents niveaux de dangerosité. Pour des raisons scientifiques, la FIEC n'est pas en mesure de présenter une décision à ce jour, mais elle poursuivra les discussions afin de déterminer si un consensus est possible autour de cette question.

7. Bilbao: campagne sur l'évaluation des risques

(Des transparents sont joints au compte rendu).

Mme O'Brien (OSHA) présente la nouvelle campagne de deux années de l'agence de Bilbao sur l'évaluation des risques. Celle-ci sera lancée à Bruxelles le 13 juin et suivie de campagnes individuelles au niveau national lancées par les différents États membres. La présidence française organisera un événement particulier. Un site internet spécial sera inauguré en avril. M. Mordasini (FETBB) souligne que, pour trois raisons, l'évaluation des risques est un grand défi pour le secteur de la construction:

- a) absence de lieu de travail permanent;
- b) évolution des risques au fur et à mesure des progrès de la construction sur le chantier
- c) interaction entre plusieurs entreprises sur un même chantier.

L'évaluation des risques nécessite que toutes les personnes se trouvant sur le chantier soient informées des risques et que ces derniers y soient clairement signalés.

La FIEC et la FETBB se réjouissent de cette campagne, mais la FETBB souligne que les organisations de partenaires sociaux ne possèdent pas les ressources nécessaires pour la mettre en œuvre.

8. Divers

- a) Guide sur la directive 92/57 «chantiers de construction»

M. Pelegrin (FIEC) rend compte de la situation actuelle à ce sujet. Un appel d'offres a été lancé pour les «Eurosheets»; le rapport devrait être terminé fin 2009. Il sera néanmoins difficile de compiler un guide pratique et complet pour 27 pays. La FETBB est du même avis et ajoute que le rapport de la Commission doit être mis à disposition pour servir de base aux travaux en cours. Les actions à l'intérieur du groupe de travail doivent être mieux coordonnées.

M. Costa Tavares (FIEC) souligne la nécessité d'un guide technique.

Les secrétariats communiqueront au sujet des mesures supplémentaires à prendre.

- b) Traitement de l'amiante en Europe

La FETBB présente brièvement le sujet. Chaque année, il y a encore 2 000 victimes de l'amiante en Europe. Au niveau international, le volume de production n'a pas baissé. Le lobby des producteurs d'amiante demeure très puissant, surtout en Russie et au Kazakhstan. Lors du dernier congrès de la FETBB, une résolution a été adoptée pour la mise en place de mesures concernant l'amiante. Les partenaires sociaux conviennent d'examiner, lors de la prochaine réunion, les possibilités existantes et les mesures qui peuvent être prises.

M. Broekhuizen présente un exposé sur les nano-matériaux (des transparents sont joints au compte rendu).

M. Morris (Commission européenne) estime que la nano-sécurité est une question cruciale et précise que les discussions sur ce sujet sont en cours, ainsi que dans le cadre de REACH.

Mme O'Brien (OSHA) souligne que l'agence de Bilbao traite également cette question, et que des informations sont disponibles sur le «site internet de l'observatoire».

c) Au nom de la FIEC, M. Pelegrin remercie chaleureusement M. Eisenbach pour son travail au sein du comité au cours des dix dernières années. Il souligne qu'ils n'ont pas toujours été du même avis, mais que l'atmosphère a toujours été bonne. Le secteur de la construction est un bon exemple d'un dialogue social qui fonctionne bien et au sein duquel chaque membre a son rôle à jouer.

M. Eisenbach remercie M. Pelegrin et la FIEC, ainsi que tous les participants, en particulier ceux qui ont préparé les présentations, et les interprètes.

9. Prochaines réunions

Groupe de travail: 14.10.2008,
Réunions plénières: 20.5.2008, 16.12.2008.